

N° SIRET : 494 721 889 00017

N° Déclaration d'activité : 98 97 03237 97

Habilité I.N.R.S

FORMATION

MAC SST

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PRE REQUIS	Etre titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenir face à une situation d'accident. - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.
PROGRAMME	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher les risques persistants pour protéger • Examiner la victime • Savoir donner une alerte • Secourir • Repérer les risques liés à l'activité de l'entreprise
PUBLIC CONCERNÉ	Toute personne détenant le certificat SST
DUREE	7 heures en présentiel (1 jour)
MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS	<ul style="list-style-type: none"> - Renseignements et inscriptions : jlp.formations@orange.fr - Délai d'inscription : 3 semaines avant le début de la formation

TARIFS	Nous consulter
CONTACTS	0262 58 23 17 / 0692 65 87 98 E-mail : jlp.formations@orange.fr
MOYENS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux en groupe - 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires - 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) : <ul style="list-style-type: none"> • Mannequin RCP Adulte • Mannequin RCP Enfant • Mannequin RCP Nourrisson - Divers matériels pour la réalisation des simulations - Plan d'intervention + pictogramme - Documentations, supports numériques et audiovisuels - Matériel d'entretien des mannequins et consommables
MODALITES D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation individuelle sur mise en situation - Fiche individuelle de suivi et d'évaluation INRS - Un certificat SST est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée
AUTRES INFORMATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Organisme de formation habilité INRS - Formation dispensée par un formateur certifié INRS à jour de ses compétences - La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite à l'épreuve certificative
FINANCEMENT	OPCO, Pôle Emploi, financement personnel
SITUATION DE HANDICAP	Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être réalisé sur demande.